



Accessibilité des services au public dans la Loire

La Loire étant un département à la fois urbanisé et montagneux, l'accessibilité des équipements y est inégale. Dans les territoires urbanisés, les temps d'accès en voiture au panier d'équipements de la vie courante sont faibles du fait de la forte présence de ces derniers. A contrario, dans les massifs montagneux du Forez, des Monts de la Madeleine et du Pilat, les équipements sont beaucoup moins présents et les temps d'accès plus élevés. Les inégalités d'accès sont encore plus marquées pour les jeunes de 19 à 29 ans et les familles avec enfants entre les pôles urbains et les espaces hors influence de ces pôles.

Geneviève Burel, Simon Guevara, Insee

Si 10 % des communes ligériennes sont très proches des équipements de la vie courante, avec un temps d'accès de moins de 3,4 minutes, 10 % en sont éloignées de plus de 12,3 minutes (figure 1). Ainsi, la Loire est le quinzième département métropolitain où les disparités d'accessibilité des équipements sont les plus prononcées.

Une concentration des équipements importante dans la Loire

Les habitants des territoires les plus peuplés, les plus urbanisés et les mieux pourvus en infrastructures de transports, n'ont pas de difficulté particulière pour accéder aux équipements si l'on considère les seuls temps en voiture. Ainsi, la majeure partie de la population de la Loire est proche des commerces et services de base les plus fréquents. En 2012, 249 000 habitants, soit un Ligérien sur trois, accèdent aux services courants en moins de 3,4 minutes et 580 000, soit trois Ligériens sur quatre, en moins de 5,2 minutes. Ils se concentrent pour l'essentiel dans les vallées très peuplées du bassin stéphanois, le long de l'Ondaine et du Gier, dans le pays Roannais, ainsi que le long de l'A72. Dans ces territoires, la densité urbaine favorise la proximité des équipements. Les pôles des bassins de vie correspondant, qui sont aussi des pôles d'emploi importants, possèdent l'intégralité des équipements dans les quatre paniers étudiés. Dans les couronnes périurbaines, le maillage des communes possédant l'essentiel des commerces et services utiles à la vie courante est dense ce qui facilite l'accès des populations.

Un éloignement prononcé dans l'arrière-pays montagneux

À l'inverse, dans les zones montagneuses à l'ouest (Monts du Forez et Monts de la Madeleine) et au sud du département (Massif du Pilat), les habitants sont beaucoup plus éloignés des équipements. Dans ces espaces de très faible densité, le réseau des communes équipées est lâche et peu fourni. Dans les bassins de vie de Saint-Bonnet-le-Château et de Noirétable, plus de la moitié des habitants accède en plus de sept minutes au panier d'équipements de la vie courante, sept minutes étant le seuil national qualifiant l'éloignement pour ce panier d'équipements. En effet, si Noirétable, au nord des Monts du Forez, et Saint-Bonnet-Le-Château, au sud, fournissent à la population de leur bassin de vie un panel étoffé de commerces et services, celui-ci n'est toutefois pas complet, les équipements les plus rares étant absents. De même dans le Massif du Pilat, seul Bourg-Argental offre la quasi-totalité des équipements. Dans son bassin de vie, un peu plus de quatre habitants sur dix ont des temps d'accès au panier de la vie courante supérieur au seuil national. Les autres communes disposant des équipements les plus fréquents de la vie courante sont rares. Ces communes occupent donc une position stratégique. Toutefois, elles sont fragilisées par leur très faible densité et leur déclin démographique. La dégradation de leur niveau d'équipement induirait une forte augmentation des temps d'accès pour la population des communes voisines déjà les plus éloignées. En particulier, les communes situées sur les hauts reliefs du Forez et des Monts de la Madeleine seraient les plus touchées.

Un accès contraint pour les jeunes adultes et les familles hors des pôles urbains

Les équipements spécifiques aux jeunes adultes de 19 à 29 ans et aux familles avec enfants sont concentrés dans les grands centres urbains du département (Saint-Étienne, Roanne, Saint-Chamond, Montbrison, Firminy, Saint-Just-Saint-Rambert et Rive-de-Gier). L'éloignement des jeunes adultes et des familles est donc important dans les zones montagneuses et dans les deuxièmes couronnes périurbaines. En effet, dans ce cas, l'éloignement dépend directement des temps d'accès aux centres urbains. Ainsi, dans les bassins de vie couvrant les massifs du Forez, des Monts de la Madeleine, des Montagnes du Matin et du Pilat, 5 400 jeunes adultes sont à plus de 16 minutes de leur panier d'équipements, soit un temps d'accès supérieur au seuil national qualifiant l'éloignement pour cette population. Cela représente 66 % des jeunes adultes de ces territoires. Concernant les parents avec leurs enfants, 24 500 sont à plus de 16 minutes de leur panier d'équipements, soit 60 % des membres des familles dans ces bassins de vie.

Bien que les centres urbains soient proportionnellement moins concernés par l'éloignement, les temps d'accès des populations résidant dans les couronnes périurbaines restent importants. Ainsi, dans le bassin de vie de Saint-Étienne, 1 600 jeunes adultes et 6 800 parents et enfants ont des temps d'accès à leur panier d'équipements respectif supérieurs au seuil national. ■

Une aide au diagnostic des schémas d'accessibilité des services au public

Cette étude a pour but d'identifier au sein du département les principales disparités d'accessibilité des services au public. Elle s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public que l'État et le département doivent réaliser conformément aux dispositions de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite NOTRe). Ce schéma définit, pour une durée de six ans, un programme d'actions destiné à renforcer l'offre de services dans les zones présentant un déficit d'accessibilité des services.

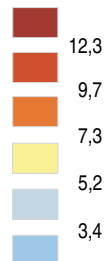
1 Niveau d'équipement et éloignement des communes au panier « vie courante »

Panier de la vie courante

Nombre d'équipements du panier présents sur la commune

- de 20 à 22
- de 15 à 19
- de 7 à 14

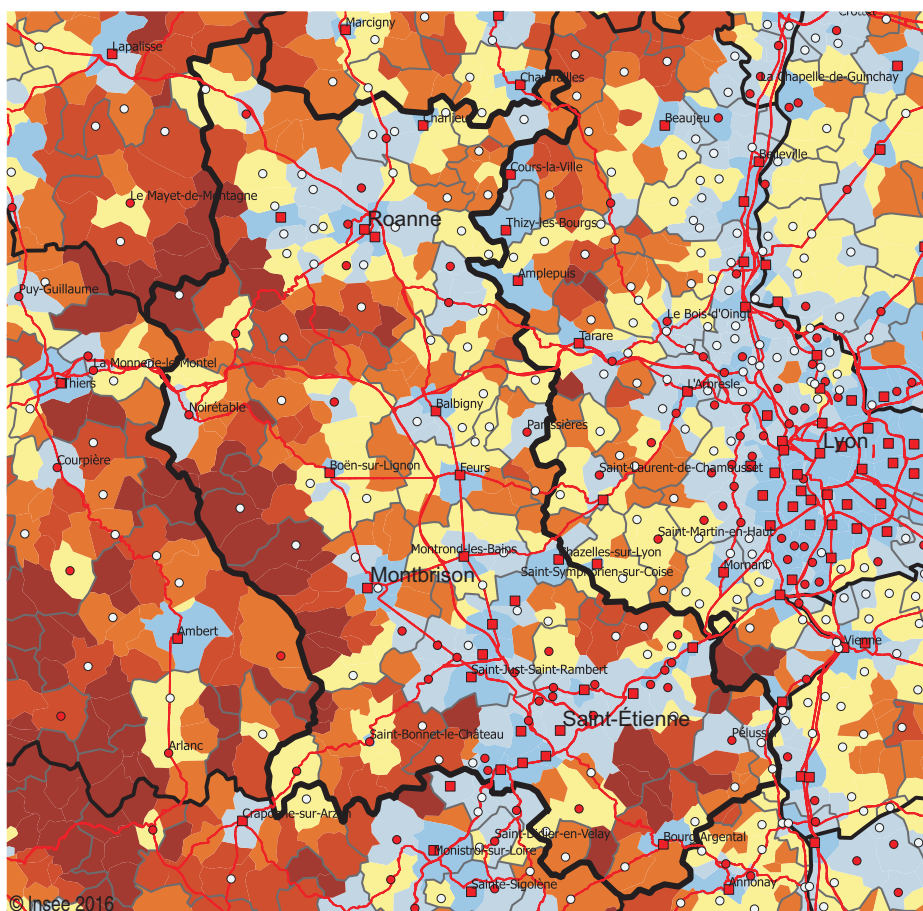
Éloignement des communes au panier d'équipements (en minutes)



— Réseau routier principal

▭ Département

▭ Bassins de vie



Sources : Insee, Base permanente des équipements 2013 et 2014, Distancier metric.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes

165 rue Garibaldi
BP 3184
69401 Lyon Cedex 03

Directeur de la publication :
Pascal Oger

Rédaction en chef :
Sandra Bouvet, Anthony Faugère

ISSN 2493-1462

© Insee 2016
Maquette : Insee
Mise en page : Insee

Pour en savoir plus

- Retrouvez la méthodologie, des données complémentaires et les publications sur l'accessibilité des services au public dans les autres départements d'Auvergne-Rhône-Alpes sur www.insee.fr ;
- Guevara S., Vallès V., « *Les montagnes d'Auvergne-Rhône-Alpes éloignées des services courants* », Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n°2, janvier 2016 ;
- Barbier M., Levy D., Toutin G., « *L'accès aux services, une question de densité des territoires* », Insee Première n°1579, janvier 2016.

